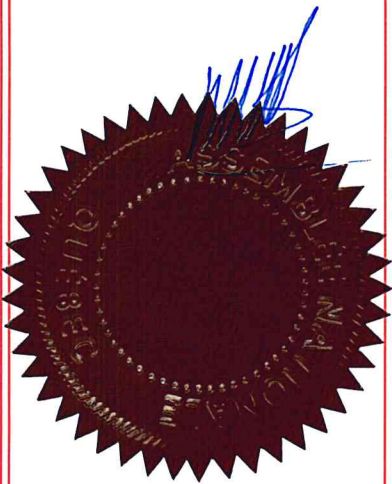


**RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**

**QUE l'Assemblée nationale appuie les demandes des Premières Nations et des Inuits de tenir une commission nationale d'enquête sur les disparitions et les assassinats de femmes autochtones, et ce, en tenant compte de la réalité propre à chaque nation.**

**COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 24 SEPTEMBRE 2014.**

Québec, ce vingt-quatrième jour de septembre 2014



  
MICHEL BONSAINT  
Secrétaire général de l'Assemblée nationale